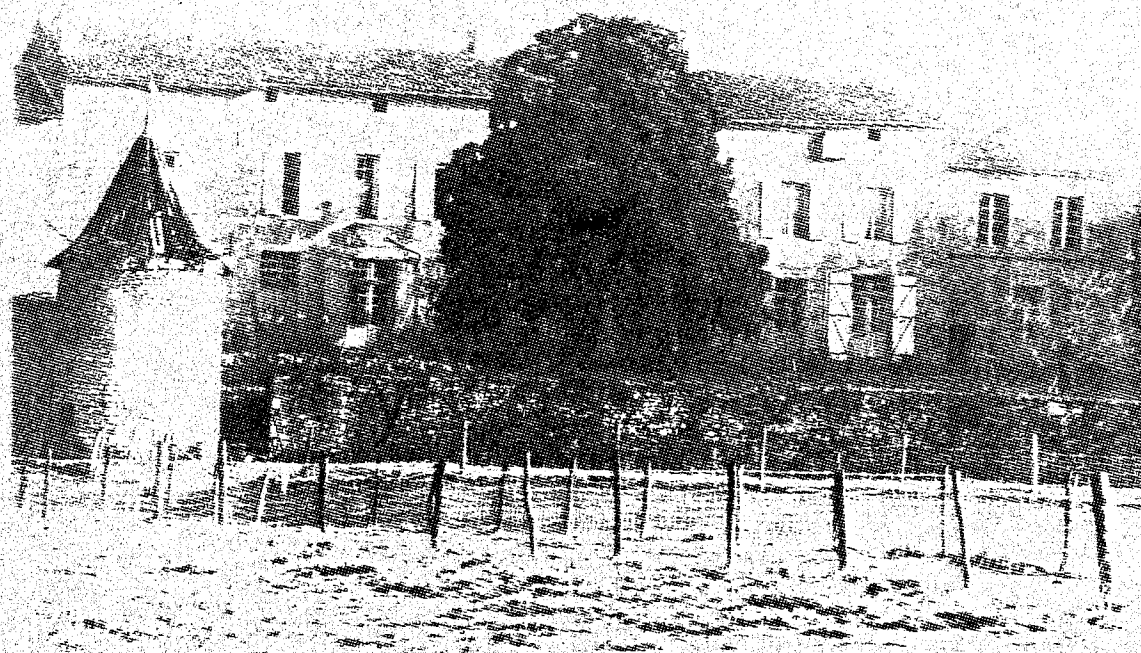


# JAZENEUIL



## BULLETIN MUNICIPAL

••

Février 1994 ~ N° 11



## LE MOT DU MAIRE

**L**a date du premier Janvier 1994, marquera dans l'histoire de notre canton et de nos communes. Ce jour là, est née, la Communauté de Communes du Pays Mélusin.

Cette structure intercommunale prenant la place du SIVOM, doit permettre, avec des moyens accrus, de conduire des projets d'intérêts collectifs, impossibles à réaliser à l'échelle d'une seule collectivité.

La loi permet son éligibilité à la DGF. (Dotation Globale de Fonctionnement) sans réduction de la DGF attribuée aux communes adhérentes, d'où un concours supplémentaire non négligeable de l'Etat. De même, l'éligibilité à la Dotation du Développement Rural permettra de bénéficier de financements de l'Etat sur des projets ponctuels.

La création de cette structure, va cependant engendrer une modification de la fiscalité locale. Une imposition spécifique dite "intercommunale" apparaîtra sur votre feuille d'impôts locaux. L'assiette de cette imposition sera calculée de manière à couvrir les charges qui étaient précédemment répercutées aux communes dans l'ancienne structure SIVOM. Les communes auront la faculté de diminuer leur propre assiette d'impôts dans la proportion des charges qui ne seront plus imputées. Concrètement et pour vous rassurer, il s'agit simplement d'un transfert de charges et de recettes qui n'auront aucune repercussion sur le montant total de votre impôt local.

Certains esprits chagrins estiment que l'adhésion à la Communauté de Communes va précipiter le déclin et entraîner la mort des petites communes. Je pense profondément

que la commune est le maillon élémentaire fondamental dans l'édifice territorial Français. Nous subsisterons à condition de nous donner les moyens de conserver des services publics, des services de proximité, de développer des activités économiques.

C'est ce que nous avons fait en 1987 en créant une maternelle à l'école. A l'époque, peu de personnes croyaient à la réussite de notre entreprise, aujourd'hui l'école est sauvée.

C'est ce que nous faisons en investissant pour la conservation d'un commerce de première nécessité. Ce projet a pris beaucoup de retard, indépendamment de notre volonté, à cause de la grande complexité des dossiers, mais nous arrivons au bout de nos peines.

Je peux affirmer que sans la très grande détermination des élus, jamais ce projet n'aurait pu voir sa concrétisation. Quant à l'activité économique, les projets sont dans la plupart des cas trop lourds pour une seule collectivité, c'est à ce niveau particulier, parmi d'autres, que l'échelon communauté de communes est indispensable.

Pour l'heure, nous allons continuer comme par le passé à voter notre budget, à payer nos employés, à rénover et investir, en un mot gérer pour le mieux être de tous, afin que tous vous puissiez dire, il fait bon vivre à JAZENEUIL.

Rémy VIERFOND ■

# LA MUNICIPALITE DE JAZENEUIL

---

**MAIRE** : Rémy VIERFOND

## ADJOINTS

- . Jacky GAULT, Responsable des Bâtiments
- . Monique de CLERCQ, Responsable de l'Aide Sociale, Relation avec l'école et les associations
- . Jean MARECHAL, Responsable de la Voirie

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- . Rémy DURIVAUT, Rémy VUZE, Jean MORISSON
- Roland FRUCHARD, Jean GAILLARD, Madeleine BALOGE
- Guy BRAULT, Geneviève GABORIT
- Jean WAREIN, Martine DELAVAUT

# LES COMMISSIONS COMMUNALES

---

## FINANCES - BUDGET

- . VIERFOND R., GAULT J., de CLERCQ M.,  
MARECHAL J.L., GABORIT G.,  
VUZE R., WAREIN J.

## BATIMENTS

- . GAULTJ., GAILLARD J., WAREIN J.,  
FALLOURD Y., GARRAT J.C., SIRE B.

## URBANISME - ENVIRONNEMENT - HYGIENE

- . GAULT J., VIERFOND R., de CLERCQ M.,  
BALOGE M., GAILLARD J., MORISSON J.,  
FRUCHARD Michèle, LORPHELIN Michel.

## FLEURISSEMENT

- . de CLERCQ M., GAULT J., BALOGE M.,  
DELAVAUT M., GABORIT G., GAULT G.,  
BOBEAU Hubert, MORISSON Christiane,  
BEAUCHAMP Marthe + les membres du CCAS.

## VOIRIE - CHEMINS

- .MARECHAL J.L., VIERFOND R., GAULT J.,  
DURIVAUT R., FRUCHARD R., VUZE R.

## ASSAINISSEMENT

- .MARECHAL J.L , DURIVAUT R.,  
FRUCHARD R., VUZE R., WAREIN J.

## AGRICULTURE

- . VIERFOND R., BALOGE M., DURIVAUT R.,  
FRUCHARD R., MARECHAL J.L., VUZE R.,  
ROUSSEAU Daniel, VANDIER Hugues,  
le Président du Syndicat Local.

## C.C.A.S.

- . VIERFOND R., de CLERCQ M., GAULT J.,  
BALOGE M., MORISSON J., BILLEROT M.,  
SIRE Yvonne, SIRE Suzanne.

**EMPLOYES COMMUNAUX**

. VIERFOND R., GAULT J., de CLERCQ M.,  
MARECHAL J.L., BALOGEM.,  
MORISSON J.

**INFORMATION**

. VIERFOND R., GAULT J., de CLERCQ M.,  
MARECHAL J.L., BALOGEM., DELAVAUULT M.,  
GABORIT G., MORISSON J.,  
BILLEROT Thierry, FRUCHARD Michèle,  
SIRE Yvonne.

**SOCIO-CULTURELLE**

De CLERCQ M., MARECHAL J.L., BALOGEM.,  
DELAVAUULT M., GAILLARD J., GABORIT G.,  
MORISSON J., WAREIN J., Présidents des  
Associations.

**SIVOM**

. Titulaires : VIERFOND R., GAULT J.  
. Suppléants : MARECHAL J.L., FRUCHARD R.

**SIAEP**

. VIERFOND R., GAULT J., DURIVAUULT R.

**SYNDICAT AMENAGEMENT  
DE LA VONNE**

. Titulaire : GAULT J., de CLERCQ M.  
. Suppléant : WAREIN J.

**SIMER**

. Titulaire : VIERFOND R., MARECHAL J.L.  
. Suppléants : FRUCHARD R., VUZE R.

**RSIEDV**

. GAILLARD J.

**SYNDICAT D'INITIATIVE**

. De CLERCQ M., GAILLARD J.

**VIENNE-SERVICES**

. VIERFOND R., GAULT J.

**CNAS**

Elus : De CLERCQ M. (Titulaire)  
GABORIT G. (Suppléant)  
Personnel : BILLEROT T. (Titulaire)  
FALLOURD Y. (Suppléant)

## SERVICES MUNICIPAUX

**MAIRIE** : Grande Rue - Tél. : 49.53.50.07 / FAX : 49.53.38.75

. Secrétaire : M. Thierry BILLEROT

. Ouvrier d'entretien de la Voirie : M. Yvon FALLOURD

. Agent spécialisé des Ecoles Maternelles : Melle Christine TAVEAU

. Cantine - Entretien des Bâtiments : Melle Béatrice PUAULT (en congé de maladie)  
Mme Liliane DUGLEUX (remplaçante)

**Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public :**

Les Lundis, Mardis, Vendredis de 14H00 à 17H00

et les Mercredis, Jeudis, Samedis de 9H00 à 12H00

**PERMANENCES**

- . Maire : Les Samedis de 10H00 à 12H00 et sur rendez-vous
- . Mme Monique de CLERCQ (Aide Sociale) - Téléphoner au 49.43.35.80

**ECOLE PUBLIQUE**

Tél. : 49.53.56.24

Directrice : Madame Marthe GAULT

**SERVICES**

---

**MEDECIN**

Docteur Patrick DESVIGNES  
Cité de la vigne  
49.53.54.34

**LA POSTE - Grande Rue**

de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00  
Samedi de 8H30 à 11H30  
49.53.57.87

**INFIRMIERE**

Madame Geneviève POIDEVIN  
19, rue D'Auvergne  
86600 LUSIGNAN  
49.43.62.10

**CREDIT AGRICOLE**

Points Verts  
Café AUBENEAU au Pinacle

**BIBLIOTHEQUE**

Les Mardis de 16H00 à 17H00  
Les 1er et 3ème Samedis de 11H00 à 12H00

**PRESSE**

Nouvelle République  
Thierry BILLEROT  
49.53.50.07 ou 49.43.66.85  
  
Centre Presse  
Georges DELPLANQUE - Le Pinacle  
49.53.53.10

**TAXI**

Dominique BOUTIN  
La Gaucherie  
86470 LA CHAPELLE MONTREUIL  
49.57.81.12

**CULTE**

---

**Permanences au Presbytère les Jeudis de 14H30 à 16H00**

**OFFICES : les Jeudis à 16H00 et Dimanches à 11H15**

## SOCIETES LOCALES

### HISTRA

Président : Jean MORISSON - La Vaugoyrie ..... 49.53.53.53

### JAZENEUIL FOOTBALL CLUB

Président : Jean-Paul ZYZNIEWSKI - La Barrière - 79 VANZAY ..... 49.29.53.41

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Président : Thierry BILLEROT - la Mimaudière ..... 49.43.66.85

### DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Président : Patrice DESVIGNES - Lotissement du Moulin ..... 59.53.54.34

### "OL TAIT D'AUT FE"

Présidente : Christiane LAURIN - Cité de la Vigne ..... 49.53.57.57

### ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE

Président : Hubert BOBEAU - Le Bourg ..... 49.53.60.49

### ANCIENS D'AFRIQUE FRANCAISE DU NORD

Président : Michel SAVARIT - Le Bourg ..... 49.53.52.69

### CLUB DU 3ème AGE

Président : Hubert BOBEAU - Le Bourg ..... 49.53.60.49

### MOTO CLUB JAZENEULLAIS

Président : Jean-Yves GAULT - Route de Sanxay ..... 49.53.50.79

### ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

Président : Joseph TEIXEIRA - La Quinterie ..... 49.53.50.73

### NOUVELLE ASSOCIATION DES AMIS DE JAZENEUIL

Président : Jacques THOREAU - Lotissement du Champ de l'Allée - ROUILLE ..... 49.43.94.07

### ASSOCIATION CONTRE LE REMEMBREMENT

Président : Robert PRIOUX - 8, rue du Petit Sansonnet - 86480 ROUILLE ..... 49.43.91.41

### USAGERS DE L'ENVIRONNEMENT JAZENEULLAIS

Président : Georges DELPLANQUE - Le Pinnacle ..... 49.53.53.10

# QUELQUES ADRESSES ET NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

---

## SERVICE CANTONAL

- Gendarmerie de LUSIGNAN ..... 49.43.31.11
- Pompiers de LUSIGNAN ..... 18
- Communauté de Communes du Pays MELUSIN
  - (Ordures Ménagères, Animation Socio-Culturelle, Tourisme) - Mairie de LUSIGNAN ..... 49.43.31.94
- Office de Tourisme - Place du Bail ..... 49.43.61.21
  - Centre André Léo ..... (FAX) 49.43.61.19
- Syndicat d'Alimentation en Eau Potable - La georginière ..... 49.43.30.92
- Syndicat de la Vonne - Mairie de LUSIGNAN ..... 49.43.31.94
- Trésorerie de LUSIGNAN - 8, rue Carnot ..... 49.43.31.82
- Conciliateur (litiges entre particuliers) - Mairie de LUSIGNAN
  - M. AGUILARD - 2ème Jeudi du mois de 14H00 à 16H00 ..... 49.43.31.48

## SERVICE SOCIAL-SANTE

- Centre Communal d'Action Sociale de JAZENEUIL (C.C.A.S.) - Mairie ..... 49.53.50.07
- Mutualité Sociale Agricole - 37, rue du Touffenet à POITIERS ..... 49.44.55.66
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie - 41, rue du Touffenet ..... 49.44.55.66
- Caisse d'Allocations Familiales - 41, rue du Touffenet ..... 49.44.55.66
- Centre du TOURNIQUET (Difficultés de l'Adolescence - Toxicomanie)
  - 2, rue du Tourniquet - POITIERS ..... 49.88.84.95
- Permanences de l'Assistante Sociale : Centre Social, Place du Bail à LUSIGNAN ..... 49.43.75.57
  - . Le Mardi de 10H00 à 12H00 pour la M.S.A. (Mme ROUSSEAU)
  - . 2ème et 4ème Mardi de 11H00 à 12H00 pour le Régime Social (Mme LACHAUD)
- Centre Social - Place de l'Eglise - ROUILLE ..... 49.43.99.21
  - . 1er et 3ème Vendredi de 10H00 à 12H00 pour la M.S.A.
  - . Le Lundi de 9H00 à 10H00 pour le Régime Général



- Conseiller en Economie Sociale et Familiale - Place de la Mairie - LUSIGNAN (M. REAU) ..... 49.43.39.66  
. 1er Mardi de chaque mois de 10H00 à 12H00

## EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

- P.A.I.O. (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) ..... 49.51.82.75  
Centre Social - 86190 VOUILLE
- M.I.F. (Mission d'Information sur les Formations) ..... 49.43.69.20  
Centre André Léo  
Place du Bail - 86600 LUSIGNAN
- A.P.P. (Atelier Pédagogique Personnalisé) ..... 49.59.71.37  
La Forêt - 86600 SAINT SAUVANT

## LOGEMENT - URBANISME

- Direction Départementale de l'Equipement (DDE)  
. Aide au Logement (ANAH)  
5, rue Arthur Ranc à POITIERS ..... 4955.63.63
- Centre d'Information sur l'Habitat (ADIL)  
33, rue Edouard Grimaud à POITIERS ..... 49.88.31.93
- Régie d'Electricité (RSIEDV)  
. Service Technique  
19, rue Portes Rouges - VIVONNE ..... 49.43.41.47  
. Service Facturation  
4, rue Paul Guillon - POITIERS ..... 49.44.79.00
- O.P.A.H. du Canton de LUSIGNAN ..... 49.41.28.72  
. Agence Technique Départementale (M. AUCHER)  
1er Mercredi de chaque mois de 10H45 à 12H00 à la Mairie de JAZENEUIL

# TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

- Par les associations locales :
  - . Grande salle : 1ère réservation gratuite, les suivantes ..... 300 Frs

## POUR LES BANQUETS ET REPAS DE NOCES :

- Par les gens de la Commune :
  - . Petite salle ..... 250 Frs
  - . Grande salle ..... 450 Frs
- Par les jeunes de la Commune (- 18 ans) :
  - . Petite salle ..... 150 Frs
  - . Grande salle ..... 240 Frs

(La présence d'une ou plusieurs personnes adultes responsables est exigée).

- Par les personnes et associations extérieures à la commune :
  - . Petite salle ..... 350 Frs
  - . Grande salle ..... 600 Frs

## POUR LES VINS D'HONNEUR : ..... 100 Frs

Ces tarifs comprennent l'utilisation de la cuisine, de la vaisselle et des couverts.

A ceux-ci, s'ajoute une somme pour l'utilisation effective du chauffage de 50 Frs, pour la petite salle, et de 140 Frs, pour la grande salle.

S'ajoute également dans tous les cas d'utilisation de la grande salle, une somme pour le nettoyage de 120 Frs.

Pour les entraînements, répétitions des associations locales, l'utilisation est gratuite à condition de n'utiliser le chauffage qu'à bon escient et en cas d'extrême nécessité.

## DE LA SONORISATION :

- . Micros seuls ..... 50 Frs
- . Sonorisation complète ..... 150 Frs

CAUTION : Un chèque de caution sera demandé à chaque location pour officialiser celle-ci.

# TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL HORS DE LA SALLE DES FETES

- |   |  |
|---|--|
| - Par les gens de la commune :              | - Par les associations et personnes extérieures à la commune : |
| - Table ..... 5 Frs                         | - Table ..... 7Frs   |
| - Chaise ..... 1 Frs                        | - Chaise ..... 2Frs  |
| - Vaisselle et couverts par 25 ..... 50 Frs |  |

# ETAT - CIVIL

## ... NAISSANCES ...

- . **BARBEAU Elodie**  
Le Bourg - 22 Février 1993
- . **VUZE Coralie**  
Les Hautes Vignes - 26 Avril 1993
- . **RIVAUULT Léo**  
Les Quintardières - 19 Mai 1993
- . **VINCELOT David**  
La Barre - 22 Mai 1993
- . **CHEVAIS Axelle**  
La Vigne - 25 Mai 1993
- . **BREDA Pauline**  
Le Moulin - 9 Juillet 1993
- . **DELINCOURT Laëtitia**  
La Nadauderie - 26 Juillet 1993
- . **PAPILLIER Manon**  
La Vigne - 6 Septembre 1993
- . **HIPEAU Julien**  
Logis de la Cour - 27 Septembre 1993
- . **RIPAULT Arthur-Elie**  
Le Bourg - 5 Octobre 1993
- . **BOUHET Anaïs**  
La Nadauderie - 21 Octobre 1993
- . **BERNAUDEAU Marie**  
Le Châtaignier - 3 Novembre 1993

## ... MARIAGES ...

- . **HIPEAU Thierry & GOICHON Nathalie**  
Logis de la Cour - 22 Mai 1993
- . **BALLANGER Loïc & AUBENEAU Valérie**  
Le Pinacle - 19 Juin 1993
- . **BOBEAU Stéphane & LAURIN Stéphanie**  
Le Bourg - 3 Juillet 1993
- . **PERONNEAU Eric & GUIGNARD Christelle**  
Les Hautes Vignes - 17 Juillet 1993
- . **DELAGE Pascal & VUZE Véronique**  
Bois Métais - 21 Août 1993
- . **CHASSAGNE Dominique & GABORIT Bénédicte**  
Les Barrières - 18 Décembre 1993

## ... DECES ...

- . **BERGERON Anne-Marie veuve DELINEAU**  
La Gaud - 10 Janvier 1993
- . **TEXEREAU Louis**  
La Vaugoyrie - 24 Mars 1993
- . **MAZALEYRAT Louis**  
La Pétinière - 25 Mars 1993
- . **FRUCHARD Jean**  
Les Rocs - 10 Mai 1993
- . **VION Albert**  
Le Bourg - 14 Mai 1993
- . **GAILLARD Moïse**  
Les Quintardières - 1er Juillet 1993
- . **OBLE Simonne épouse DEGRIS**  
Le Bourg - 24 Novembre 1993
- . **BARREAU Gustave**  
Le Pinacle - 16 Décembre 1993

# BUDGET ET FINANCES

**L**e Budget Primitif 1993 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 29 Mars sur proposition de la Commission des finances.

Globalement, ce budget s'équilibre de la manière suivante : **2.234.264 Frs en section de Fonctionnement ; 1.714.311 Frs en section d'Investissement**, soit un total de **3.948.575 Frs**.

Ce budget est difficilement comparable aux précédents, en effet depuis le 1er janvier 1992, obligation est faite aux communes de mettre en place l'instruction budgétaire et comptable M49. C'est à dire pour notre cas, d'individualiser un budget autonome pour le service d'assainissement, en application de la règle d'équilibre des services publics

industriels et commerciaux.

En un mot, établir une comptabilité séparée pour le service d'assainissement, ce budget devant s'équilibrer sans aide du budget principal de la commune.

Une dérogation avait été accordée à la commune en 1992, permettant de poursuivre la comptabilité comme les années précédentes.

En 1993, un budget spécifique service d'assainissement a été établi. Une dérogation a été cependant accordée, donnant la possibilité d'un subventionnement par le budget principal afin de modérer les augmentations de la redevance auprès des usagers. Cette possibilité devrait nous être de nouveau offerte jusqu'en 1995. ■

**LA SECTION DE FONCTIONNEMENT se décompose ainsi :**

... RECETTES ...			
Libellé	Montant	% du total	Variation 92 - 93
- Produit de l'exploitation	69.000	3,1	-37,6
- Produits Domaniaux	31.205	1,4	-11,6
- Produits Financiers	7.823	0,4	-21,0
- Recouvrements et Subventions	249.750	11,2	-6,2
- Dotation Globale de Fonctionnement	691.284	30,9	+4,3
- Impôts Indirects	21.200	0,9	=
- Contributions Directes	841.764	37,7	+1,8
- Produits Antérieurs	322.238	14,4	+52,3
	<b>2.234.264</b>		<b>+ 4,2</b>

... DEPENSES ...			
Libellé	Montant	% du total	Variation 92 - 93
-Denrées et Fournitures	86.500	3,9	+ 13,1
- Frais de Personnel	707.900	31,7	+23,0
- Impôts et Taxes	8.500	0,4	+ 13,3
-Travaux et Services Extérieurs	184.900	8,3	+26,1
-Participations et Contingents	303.699	13,6	+ 11,9
- Allocations - Subventions	95.665	4,3	+ 111,2
- Frais de Gestion Générale	176.100	7,8	+4,2
- Frais Financiers	101.740	4,6	-20,5
- Prélèvements pour dépenses d'Invest.	569.260	25,5	-21,4
	<b>2.234.264</b>		<b>+ 4,2</b>

Si l'on enlève les 569.260 Frs prélevés pour être versés à la section d'Investissement, les dépenses du budget de la section de Fonctionnement s'élèvent à la somme de 1.665.004 Frs en augmentation de 17,2% par rapport à 1992.

**L**a forte augmentation des dépenses de Fonctionnement pourrait devenir inquiétante si elle devait se pérenniser et s'il n'y avait pas d'explication.

Au chapitre Frais de Personnel : un agent en congé de longue maladie a dû être remplacé mais son salaire est toujours payé par la commune.

Au chapitre Subventions, c'est la somme (49.920 Frs) nécessaire à l'équilibre du budget d'assainissement qui

occasionne la très forte augmentation de ce chapitre.

Les sommes nécessaires à subventionner les opérations spécifiques de l'OPAH ont été budgétées au chapitre Participations et Contingents.

De même en section Recettes, la baisse du chapitre Produit de l'Exploitation est engendrée par la non perception de la redevance d'assainissement qui est transférée au budget spécifique d'assainissement.

La baisse des recettes du chapitre Produits Domaniaux est due à l'arrêt de l'exploitation par la commune de la parcelle du pré Sableau, devenue non rentable depuis l'institution de la PAC. L'exploitation de cette parcelle ayant été confiée au Logis de la Cour. ■

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

En dehors des opérations non affectées (remboursement du capital des emprunts pour 98.596 Frs), les programmes suivants ont été inscrits :

- Acquisition de matériel .....	55.000 Frs	- Aménagement d'un terrain	
- Travaux de Bâtiments .....	65.000 Frs	gens du voyage .....	205.000 Frs
- Réfection des couvertures de		- Aménagement de sanitaires	
l'Eglise .....	185.500 Frs	à l'école .....	60.000 Frs
- Aménagement d'un local		- Aménagement des abords de la	
Commercial .....	255.000 Frs	salle des fêtes .....	100.000 Frs
- Ravalement des Bâtiments .....	45.053 Frs	- Electrification de la cloche .....	60.000 Frs
- Réfection du lavoir .....	95.000 Frs	- Plantations .....	8.500 Frs
- Plateau sportif - Aire de petits jeux .....	115.000 Frs	- Aménagement des sanitaires du Bourg ....	135.000 Frs
- Travaux de Voirie .....	161.900 Frs	- Acquisition de terrain .....	35.000 Frs

Ces programmes ont été financés de la façon suivante :

- DGE .....	54.525 Frs	- Subventions FAS .....	96.000 Frs
- Fonds de compensations de la TVA .....	196.938 Frs	- Subventions HISTRA .....	20.000 Frs
- Subventions du Département .....	266.642 Frs	- Vente d'immeuble .....	55.000 Frs
- Subventions de la Région .....	10.500 Frs	- Emprunt long terme .....	200.000 Frs
- Subventions de l'Etat .....	110.400 Frs	- Autofinancement .....	570.948 Frs

# LES FINANCES COMMUNALES

**LES IMPOTS LOCAUX :** (Contributions directes), ont représenté 44% des recettes réelles de fonctionnement de l'année 1993, c'est à dire après soustraction des produits antérieurs de 1992, soit 322.238Frs.

Les taux des quatre taxes locales ont été fixés en appliquant une augmentation modérée de 2% sur les taux des Taxes d'Habitation et de Foncier Bâti et en n'augmentant pas les taux de 1992 pour les Taxes Foncières Non Bâti et Taxe Professionnelle.

	TAUX	BASES D'IMPOSITION	IMPOTS
- Taxe d'Habitation	9,59	1.878.000	180.100
- Taxe Foncier Bâti	11,10	1.218.000	135.198
- Taxe Foncier Non Bâti	27,06	744.000	201.326
- Taxe Professionnelle	10,87	1.619.600	176.051
			<b>692.675</b>

**Le fonds de roulement :** Nous avons terminé l'année 1992 avec un excédent de 182.438 Frs.

## SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - BUDGET 1993

### Section de Fonctionnement

RECETTES		
Libellé	Montant	% du Total
- Redevance d'assainissement	36.000	41%
- Subvention Communale	49.920	58%
<b>TOTAL</b>	<b>85.920</b>	

DEPENSES		
Libellé	Montant	% du Total
- Achat non stockés (électricité)	3.000	3,5%
- Entretien et réparation réseau	6.500	7,5%
- Charges d'intérêt	37.610	43,8%
- Dotation aux amortissements	38.810	45,2%
<b>TOTAL</b>	<b>85.920</b>	

## Section d'Investissement

Les programmes suivants ont été inscrits en dépense :

- Opérations non affectées .....	27.275 Frs
- Assainissement divers .....	19.267 Frs
- Assainissement 5ème tranche .....	31.400 Frs
- Assainissement 6ème tranche .....	35.600 Frs

Ces programmes ont été financés de la manière suivante :

- FCTVA .....	31.632 Frs
- Comptes de tiers .....	12.500 Frs
- Subventions Département .....	29.200 Frs
- Affectation amortissement .....	38.810 Frs

## LES EMPRUNTS

La dette en capital au premier Janvier 1993 s'élevait à la somme de 1.346.434 Francs, en augmentation de 10,6% par rapport à 1992 et représentait 1.942 Francs par habitant.

Le capital remboursé au cours de l'exercice

1993 a été de 82.582 Francs. Les intérêts payés se sont élevés à la somme de 130.622 Francs.

L'annuité des emprunts garantis auprès des différents syndicats s'est élevée à la somme de 94.291 Francs.

La Commune de JAZENEUIL, une des moins imposées du canton.

### TAUX COMMUNAUX 1993

	TH	TFB	TFNB	TP
- CELLE L'EVESCAULT	12,58	14,17	32,37	7,31
- CLOUE	10,09	12,77	26,46	8,67
- COULOMBIERS	11,17	15,63	36,15	10,25
- CURZAY SUR VONNE	9,6	13,41	31,95	19,08
- JAZENEUIL	9,59	11,1	27,06	10,87
- LUSIGNAN	12,24	15,52	37,68	9,72
- ROUILLE	12,16	12,68	34,52	12,86
- SAINT - SAUVANT	12,32	17,52	33,36	13,82
- SANXAY	13,65	16,35	33,6	15,65
<b>MOYENNE</b>	<b>11,48</b>	<b>14,35</b>	<b>32,56</b>	<b>12,02</b>

# NOTRE CANTONNIER PART EN RETRAITE

**A**près 29 années passées au service de la commune, Claude PAPET a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 30 Novembre dernier.

Originaire de JAZENEUIL et plus précisément du Trébassy, il fut ouvrier agricole à l'exploitation familiale jusqu'en Octobre 1964, date à laquelle il fut employé comme cantonnier.

"A cette époque, le travail se faisait entièrement à la main", se souvient-il. Ses principaux outils ? La pelle, la pioche, la fourche, le croissant et la serpe. Sans oublier le balai de genêt nécessaire au balayage des rues du bourg et le petit tombereau à bras, en bois aux roues cerclées de fer, qu'il poussait devant lui pour transporter les graviers et autres détritiques à la décharge municipale.

Ses activités étaient multiples. de l'entretien de la voirie à la taille des rosiers en passant par l'affichage municipal, le bois à fendre pour approvisionner les poêles des écoles et de la Mairie, le portage des plis et autres convocations aux conseillers municipaux.... Et oui, à cette époque il cumulait sa fonction avec celle de Gard-Champêtre. Point de tondeuse pour l'entretien des espaces verts ; il fallait savoir manier le "dail".

Les grandes surfaces comme le Pinacle étaient, elles, fauchées mécaniquement une ou deux fois l'année par Monsieur SIRE, Maire à cette époque là. (Monsieur PAPET raconte à ce sujet que les riverains n'attendaient pas que le foin de ces communaux soit sec pour le mettre à "melon" afin de se l'approprier...).

Il fallut attendre 1974 pour qu'un tracteur équipé d'un broyeur



soit acheté par la commune afin d'entretenir ces grands espaces verts, les bas côtés, les haies des routes et chemins. Puis suivirent l'achat de petit matériel pour la tonte et l'acquisition d'une grosse tondeuse autoportée pour mettre en valeur nos vastes étendues de pelouses.

Le 10 décembre dernier, pour marquer le départ à la retraite, Monsieur le Maire, entouré du Conseil Municipal et des employés communaux, avait convié Monsieur PAPET et sa famille à une réception amicale. Il se plut à le remercier pour l'excellent travail fourni durant ces 29 années, à souligner son aptitude à négocier cette profonde mutation tout au long de sa carrière et la qualité de ses relations avec l'ensemble de la population. Il lui souhaitait une longue et agréable retraite. Pour lui permettre de conserver la forme et de garder le contact avec ce qui fut son environnement, un magnifique VTT lui fut offert.

Avant de lever le verre en son honneur, le Maire présentait son successeur : Monsieur Yvon FALLOURD.

Originaire de SANXAY, Yvon FALLOURD, qui aura quarante ans cette année, est marié et père de deux garçons de 12 et 8 ans.

Il a effectué son apprentissage comme maçon en 1970 auprès de l'entreprise PENAGUIN à SANXAY où il a travaillé jusqu'en 1978 date à laquelle il a rejoint l'Etablissement MARCADIER à MONTMORILLON.

En 1981, il fait construire à JAZENEUIL, Cité du Moulin et travaille à l'Entreprise Jean GAILLARD jusqu'au 30 Novembre 1993. Depuis le 1er décembre 1993, Yvon est le nouvel agent d'entretien de la commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation à ses nouvelles fonctions. ■



# L'ANNEE 1993 AU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 20 JANVIER :

- Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption pour la parcelle G 563 du pré du Pont.
- Monsieur Thierry BROSSARD, instituteur en classe de CE2 - CM1 - CM2 propose d'organiser une classe patrimoine au Futuroscope, le Conseil accepte cette proposition et décide d'apporter son concours financier à hauteur de 1.000 Frs.
- Le Maire prévient le Conseil du mauvais état de la base du paratonnerre de l'église qu'il serait urgent de réparer. Le Conseil demande de contacter l'architecte des Bâtiments de France pour que ces travaux soient pris en compte par le fonds de concours.
- Le Conseil accepte les devis suivants :
  - . 1.127,74 Frs des Etablissements LACROIX concernant la fourniture de panneaux de signalisation.
  - . 3.554,55 Frs des Etablissements MICHAUD pour la fourniture de plants d'arbres.
  - . 5.789,75 Frs de l'entreprise GARRAT Jean-Claude pour l'aménagement d'étagères, la constitution d'un bureau et d'un placard à la bibliothèque.
- Le Maire prévient le Conseil de la possibilité d'achat d'une parcelle constructible à proximité du Bourg. Il est demandé de faire réaliser une estimation par le service des domaines.
- le Conseil propose de faire aménager des sanitaires neufs à l'école, en remplacement des anciens construits sous le préau et où des problèmes de gel se posent tous les ans. Il est demandé de faire réaliser une étude de ce projet par Monsieur DESSIOUX Michel, architecte à COULOMBIERS.

## SEANCE DU 8 MARS :

- Le Conseil décide de transformer le poste d'agent d'entretien occupé par Claude PAPET en poste d'agent d'entretien qualifié.
- Le Conseil accepte la proposition de la société GENET pour le balayage mécanisé des chaussées de l'agglomération, soit quatre passages de deux heures par an au prix de 395 Frs l'heure TTC.
- Le Conseil adopte les propositions de travaux de la Commission de Voirie.
- La demande de subvention au titre de la DGE n'ayant pas été retenue pour la construction d'un abri bus au Centre

Bourg, le Conseil décide de déposer cette demande de subvention auprès du Conseil Général.

- Le Conseil accepte le devis de la SARL GAILLARD d'un montant de 3.304,19 Frs pour la remise en état d'un mur de soutènement, Rue Casse-Bots.
- Le Maire rend compte des trois réunions qui ont eu lieu avec les enfants et les jeunes de la commune. Ces réunions ont été très enrichissantes et constructives. la demande formulée par les trois groupes, serait la création d'une aire de petits jeux pour la pratique du volley-ball, basket-ball, skate-board, patins à roulettes, etc... Le Conseil décide de faire chiffrer le coût d'un tel projet qui pourrait voir sa concrétisation à côté du terrain de tennis.
- Le Conseil adopte le compte administratif 1992 qui fait apparaître un résultat positif de 182.438,16 Frs.
- Le Conseil donne son accord pour l'acquisition d'un parquet démontable destiné aux animations communales au prix de 4.625,40 Frs TTC auprès de la société LOC BAL D'ARDIN.

## SEANCE DU 23 MARS :

- Suite à la demande du Conseil, le Maire présente le devis réalisé par la SA BELLIN sous couvert de la DDE, pour l'aménagement d'une aire de petits jeux. Le devis s'élevant à la somme de 102.790 Frs TTC pour une superficie de prix de 540 m<sup>2</sup> est accepté par le Conseil qui charge le Maire de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général.
- Le Conseil décide de proposer la somme de 26.000 Frs pour l'acquisition de la parcelle G 234 d'une superficie de 82 ares 25 centiares et appartenant à Monsieur SIRE Dominique à La Gaud.
- Suite au rapport de la commission chargée d'étudier le projet d'électrification de la cloche de l'église avec l'association HISTRA, le Conseil retient la proposition de la société LUSSAULT de TIFFAUGES dont le devis s'élève à la somme de 44.136 Frs TTC. L'association HISTRA se propose de participer à hauteur de 20.000 Frs à cet investissement.
- Suite aux dispositions de la loi du 8 Janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages, il y avait lieu de compléter la composition de la Commission Communale d'Aménagement Foncier par adjonction d'un représentant du Conseil Municipal.

